

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Compte-rendu du Conseil d'Administration du mardi 11 février 2025

Membres présents : 21 cf. pièce jointe

Membres excusés :

- Monsieur ROURE
- Monsieur GBAZO
- Madame LAVENETTE

Le quorum étant atteint, 21 membres sont présents, la séance est ouverte à 18h10.

Secrétariat de séance : Madame MONDE se propose comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Présentation de l'ordre du jour.
 - 2/ Approbation du compte rendu du CA du 25/11/2024.
 - 3/ Suites inondation du 26/11/2024.
 - 4/ Préparation de rentrée 2025 :
 - Commission régionale académique sur la carte des formations et arbitrages de Madame la Rectrice relatifs aux mesures de rentrée 2025.
 - Premier examen des moyens alloués à l'établissement pour l'année scolaire 2025/2026
 - Projet de création d'un poste spécifique
 - Présentation des PFMP 2025/2026
 - 5/ Présentation du projet de fonctionnement du dispositif ULIS
 - 6 /Présentation du projet de vie scolaire.
 - 7/ Présentation du projet du CESCE 2024/2025
 - 8/ Informations relatives à la mise en œuvre des projets ERASMUS+.
 - Accord du conseil d'administration relatif au recrutement d'agents pour les missions administratives
- du dispositif ERASMUS+
- Bilans financiers ERASMUS+ 2024 (LERIDA 11-24 et MALTE 11-24)
 - Présentation du projet ERASMUS + 2025
- 9/ Bilan financier voyage scolaire à CRACOVIE
 - 10/ Modification des tarifs : restaurant pédagogique, remplacement d'un badge établissement (en cas de perte)
 - 11/ Décisions budgétaires modificatives
 - 12/ Questions diverses
 - Consommation du PASS CULTURE au 11-02-2025
 - Convention avec le lycée de la Mare Carrée
 - Papier hygiénique dans les WC
 - Casiers de l'hôtellerie
 - Réservation des repas de la demi-pension
 - Diffusion des émissions de la Web-Radio

- La sécurité dans les bâtiments modulaires
- Rénovation des salles D118 et D119
- Sécurité dans les escaliers d'accès aux bâtiments modulaires
- Diffusion des comptes-rendus de CA
- Salle d'arts appliqués

1/ Présentation de l'ordre du jour.

Le président du conseil d'administration ouvre la séance et indique que certains points vont être annulés, en raison d'informations récentes. Ainsi, nous ne traiterons pas le point « Prélèvement sur le fond de réserve » initialement prévu.

2/ Approbation du compte rendu du CA du 25/11/2024.

Aucune réserve.

3/ Suites inondation du 26/11/2024.

Une réunion du CHS s'est tenue le 13 janvier 2025 pour faire le point sur la situation de l'établissement. Deux conseillères du rectorat nous ont accompagnées.

Un nettoyage des chéneaux avait été programmé à la suite des premières inondations du mois d'août 2024. Cette intervention est survenue à la suite de la deuxième inondation du mois de novembre 2024. Il s'avère que le dégât des eaux résulte effectivement d'un défaut d'entretien des chéneaux. Les photos fournies par l'entreprise qui est intervenue en attestent.

Le dialogue est maintenu avec la région. L'ingénieure territoriale en charge de notre établissement nous a conseillé d'établir un devis pour un nettoyage semestriel des chéneaux.

Nous sommes en attente du retour de la Région quant au financement de cette intervention biannuelle. Par ailleurs, compte tenu de la structure bâtiminaire de notre lycée, un phénomène de condensation se produit et explique que certaines salles soient concernées par un égouttement lors des journées au cours desquelles la température est très basse. Une ouverture des fenêtres devrait permettre de favoriser l'évacuation de l'air chaud et de limiter ce problème.

Enfin, il est confirmé qu'une rénovation complète (toit / façade en vue d'une rénovation énergétique) est prévue en 2028.

En réponse à la question de Mme PIGEON, le délai de réponse de la région concernant une éventuelle prise en charge de l'entretien des chéneaux est raisonnable (demande effectuée le 6 janvier) ; la région Ile de France se réunissant une fois par trimestre en commission permanente, nous pouvons espérer un retour fin mars 2025.

4/ Préparation de rentrée 2025 :

Le président du conseil d'administration relate les suites qui ont été données à nos demandes d'ouverture de formations formulées au cours du printemps dernier :

- CAP Production et Services en Restauration (PSR)
- CS VCA : Certificat de Spécialisation Vendeur Conseil en Alimentation
- CS OR : Certificat de Spécialisation Organisateur de Réceptions
- BTS MHR (Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration) en alternance

La seule formation pour laquelle nous n'avons obtenu qu'un avis réservé est le CAP PSR compte tenu des investissements lourds qu'il faudrait envisager.

Nous sommes donc en mesure de proposer trois nouvelles formations à la rentrée 2025.

Lors des différents travaux menés au sein de la direction pédagogique du lycée (proviseur, proviseure adjointe et DDFPTs) puis au sein du conseil pédagogique, les orientations ci-dessous ont été validées pour l'année 2025/2026 :

- dédoublement des CAP Hôtellerie (CAP HCR et CAP C)
- LVB (Espagnol) obligatoire en MHR
- Maintien des DNL en filières professionnelles et technologique
- Pour la filière technologique, dédoublement des cours de pratique sur les-trois niveaux (2^{nde}, 1^{ère} et terminale)
- Installation des nouvelles formations

Concernant les ressources humaines, cela induit la création de 4 postes.

- 3 postes des professeurs PLP en éco-gestion commerce / vente, techniques culinaires et services et commercialisation. Le statut privilégié est celui du professeur contractuel dans la mesure où ces disciplines disposent de chaires vides.
- 1 projet de création d'un poste spécifique

Une chaire spécifique de PLP (Professeur de Lycée Professionnel) Anglais-Espagnol est sollicitée pour la rentrée 2025. La demande a été faite auprès de nos autorités rectorales. Elle permettrait de couvrir nos besoins complémentaires en espagnol et en anglais tout en mettant l'accès sur les DNL (disciplines non linguistiques), les mobilités internationales et la prise en charge et l'accompagnement des assistantes de langues.

La proposition de création de poste spécifique est soumise au vote.

VOTE : POUR : 21 CONTRE : 00 ABS : 00

Départ de Mme BOULAY à 19 heures. Quorum à 20.

- Présentation des PFMP 2025/2026

Le calendrier des PFMP pour la rentrée prochaine a été revu afin de tenir compte des mobilités et des nouvelles échéances de l'année de Terminales BAC PRO. Il devra être finalisé en tenant compte de l'expérience de cette année.

5/ Présentation du projet de fonctionnement du dispositif ULIS

Madame LABRY, coordonnatrice du dispositif ULIS, présente le projet de fonctionnement qui sera joint au compte-rendu.

6/ Présentation du projet de vie scolaire

La présentation est faite par Monsieur BA, CPE. Le projet sera joint au compte-rendu.

7/ Présentation du projet du CESCE 2024/2025

Présentation faite par Mme MONDE. Document joint.

8/ Informations relatives à la mise en œuvre des projets ERASMUS+.

- Accord de conseil d'administration relatif au recrutement d'agents pour les missions administratives du dispositif ERASMUS+

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 00 ABS : 00

- Bilans financiers ERASMUS+ 2024 (LERIDA 11-24 et MALTE 11-24)

Madame GAUTIER, secrétaire générale, présente les bilans financiers des mobilités à Lérída et à Malte (voir annexes).

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 00 ABS : 00

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 00 ABS : 00

- Présentation du projet ERASMUS + 2025

Un appel à projets pour l'année prochaine a été validé, le dispositif ERAMUS étant pérenne. Désormais, des groupes de 12 élèves pourront partir en mobilité pour des séjours de 3 semaines en moyenne. Les mobilités de personnels seront en développement.

Question de Mme CHORAIN : comment évaluer les élèves de Terminales MCV sur l'épreuve E33 s'ils partent en mobilité ?

Réponse : Seuls les TMA et TAGORA partent en mobilité l'an prochain.

Une mobilité pour les élèves de CAP (1 semaine) et de CS OR est envisagée.

- Bilan de la mobilité à CRACOVIE

Un séjour de 4 jours a été organisé par Mme BECCIA et M SARR Amadou. Une participation des familles de 30 euros était demandée aux familles. Le budget est en équilibre (voir annexe).

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 00 ABS : 00

9/ Modification des tarifs : restaurant pédagogique, remplacement d'un badge établissement (en cas de perte)

Trois tarifs sont proposés au vote :

- Un tarif à 45 euros/menu pour les soirées exceptionnelles (concours général des métiers...)
- Un forfait « Boissons » avec champagne à 10 euros
- Un badge à 5 euros. Si le badge est perdu, merci de le signaler rapidement afin de le désactiver.

VOTE : POUR : 20 CONTRE : 00 ABS : 00

11/ Décisions budgétaires modificatives

Nous avons reçu une subvention de 12000 euros pour des armoires réfrigérantes pour le laboratoire de pâtisserie.

Nous avons également perçu les 20% restant de la subvention ERAMUS.

18553,70 euros ont été recettés dans le cadre de la taxe d'apprentissage : une partie est fléchée directement par les entreprises vers notre établissement. L'autre partie est due à la répartition effectuée par SOLTEA.

Par ailleurs, la région nous a doté de 5 monobrosses.

« incendie ». Par ailleurs, les portes sont équipées pour être verrouillées de l'intérieur.

Départ de Mme DE OLIVEIRA et de Noé MILON à 20h27. Quorum à 18.

Salles D118 et D119

Les salles D118 et D119, ainsi que d'autres, sont dans un état de dégradation important du fait notamment d'inondations antérieures.

Serait-il possible d'envisager des travaux pour l'ensemble de ces salles ?

Lors d'une visite récente, l'ingénieure territoriale a fait le même constat et a lancé des expertises pour envisager des travaux.

Sécurité escaliers

Les escaliers et la passerelle des bâtiments modulaires sont glissants, surtout sous la pluie et le gel.

Serait-ce possible de sécuriser cet endroit ?

Selon les services de la région, déjà interpellés à ce sujet, les escaliers sont aux normes.

Toute situation de danger constaté doit faire l'objet d'une fiche SST qui sera communiquée à la collectivité et au rectorat.

Diffusion des comptes-rendus de CA

Pour information, les compte-rendu de CA sont affichés dans le couloir de l'administration du lycée et sont disponibles sur le site internet du lycée.

Salle d'arts appliqués

Les salles d'arts appliquées sont actuellement des salles ordinaires sans points d'eau, ce qui réduit considérablement les projets en arts appliqués.

La direction du lycée reconnaît la nécessité d'avoir une salle équipée. Il faut en étudier la faisabilité tout en sachant qu'il ne pourra être attribué plus de deux salles pour les enseignements d'arts appliqués.

Prochaine séance du conseil d'administration : le 8 avril 2025 à 18h00

Fin de séance à 20h40.

**Le président du conseil
d'administration**



Pascal FORTIN

La secrétaire de séance,



Régine MONDÉ

Lycées

<p>• Représentants élus des élèves</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Cyprien TALANTSI- Mme Iqra AZHAR- M. Arafat GAZALIOU- M. Enzo MONTEILS- M. Noé MILON <p>• Invité : agent comptable</p> <p>M. Wilfrid LAMA</p>	<p>XG AG x A</p>		<p>CG AG Solbiac A</p>	<ul style="list-style-type: none">- Mme Laïane SOLBIAC- M. Ayoub CHAIR- Mme Douaa EL ARNABI--	
--	------------------------------	--	--	---	--

FORMATION CAP ÉQUIPIER POLYVALENT DE COMMERCE

FORMATION CAP ÉQUIPIER POLYVALENT DE COMMERCE																																													
Effectifs				Dotation				LPO Antonin Carême																																					
DIVISIONS	Effectif prévu par le rectorat	Nombre de divisions prévu	Effectif réel au 25/01/2024	Seuil de dédoublement	Dotation allouée	Dotation consommée	Écart entre dotation consommée et dotation allouée	Espagnol		Éducation physique et sportive		Lettres histoire géographie				Lettres anglais		Mathématiques sciences physiques		Enseignement artistique et arts appliqués		Biotechnologie santé-environnement				Éco-gestion option commerce et vente		Éco-gestion option gestion administration				Hôtellerie option techniques culinaires		Pâtisserie		Hôtellerie option service et commercialisation									
								Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe				
Répartition des enseignements non partagés	1CAP1-EPC	12	1		16,00	21,50	21,50	0,00			2,50		1,50		0,50		1,50		1,50		1,00		1,50																						
	1CAP2-EPC	12	1		16,00	21,50	21,50	0,00			2,50		1,50		0,50		1,50		1,50		1,00		1,50																						
	2CAP2-EPC	12	1		16,00	21,50	21,50	0,00			2,50		1,50		0,50		1,50		1,50		1,00		1,00																						
Répartition de la co-intervention	1CAP1-EPC	12	1		16,00	6	6,00	0,00					1,50				1,50																												
	1CAP2-EPC	12	1		16,00	6	6,00	0,00					1,50				1,50																												
	2CAP2-EPC	12	1		16,00	6	6,00	0,00					1,50				1,50																												
Répartition du chef d'œuvre	1CAP1-EPC	12	1		16,00	6	4,00	2,00					2,00																																
	1CAP2-EPC	12	1		16,00	6	4,00	2,00						2,00																															
	2CAP2-EPC	12	1		16,00	6	4,00	2,00							2,00																														
Répartition de l'accompagnement personnalisé	1CAP1-EPC	12	1		16,00	3,5	3,00	0,50					1,00				1,00																												
	1CAP2-EPC	12	1		16,00	3,5	3,00	0,50					1,00				1,00																												
	2CAP2-EPC	12	1		16,00	3,5	3,00	0,50					1,00				1,00																												
Divers	1CAP1-EPC	Complément enseignement pro (1,5H) et magasin pédagogique (1H)																																											
Total	36	3	0,00		111,00		106,00	0,00		7,50		14,00		1,50		8,50		12,00		3,00		4,00		0,00		55,50		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00			
Suivi dotation allouée aux formations				5,00																																									

FORMATIONS CAP HÔTELLERIE - RESTAURATION

FORMATIONS CAP HÔTELLERIE - RESTAURATION																																							
Effectifs				Dotation				LPO Antonin Carême																															
Effectif prévu par le rectorat	Nombre de divisions prévu	Effectif réel au 25/01/2024	Seuil de dédoublement	Dotation allouée	Dotation consommée	Écart entre dotation consommée et dotation allouée	Espagnol		Éducation physique et sportive				Lettres - Histoire-Géographie				Lettres anglais		Mathématiques sciences physiques		Enseignement artistique et arts appliqués		Biotechnologie santé-environnement				Éco-gestion option commerce et vente		Éco-gestion option gestion administration				Hôtellerie option techniques culinaires		Pâtisserie		Hôtellerie option service et commercialisation		
																																							Lettres - Histoire-Géographie
DIVISIONS								Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe
Répartition des enseignements non partagés	1CAP2 - C	12	0,5		13,00	18,25	18,25	0,00			1,25		0,25	1,00		0,50	0,25	1,00	0,25	1,00	0,25	0,50			1,50		0,00						0,50	1,00	9,00				
	1CAP2 - SC-hcr	12	0,5		13,00	18,25	18,25	0,00			1,25		0,25	1,00		0,50	0,25	1,00	0,25	1,00	0,25	0,50			1,50		0,00						0,50					1,00	9,00
	1CAP2 - P	12	1		13,00	21,50	21,50	0,00			2,50		0,50	1,00		0,50	0,50	1,00	0,50	1,00	0,50	0,50			1,50		1,00						0,50			1,00	9,00		
	2CAP2 - C	12	0,5		13,00	18,25	18,25	0,00			1,25		0,25	1,00		0,50	0,25	1,00	0,25	1,00	0,25	0,50			1,00		0,00						0,50	1,00	9,50				
	2CAP2 - SC-hcr	12	0,5		13,00	18,25	18,25	0,00			1,25		0,25	1,00		0,50	0,25	1,00	0,25	1,00	0,25	0,50			1,00		0,00						0,50				1,00	9,50	
	2CAP2 - P	12	1		13,00	21,50	21,50	0,00			2,50		0,50	1,00		0,50	0,50	1,00	0,50	1,00	0,50	0,50			1,00		1,00						0,50			1,00	9,50		
Répartition de la co-intervention	1CAP2 - C	12	0,5		13,00	3	3,00	0,00					0,75						0,75																	1,50			
	1CAP2 - SC-hcr	12	0,5		13,00	3	3,00	0,00					0,75						0,75																			1,50	
	1CAP2 - P	12	1		13,00	6	6,00	0,00					1,50						1,50																	3,00			
	2CAP2 - C	12	0,5		13,00	3	3,00	0,00					0,75						0,75																	1,50			
	2CAP2 - SC-hcr	12	0,5		13,00	3	3,00	0,00					0,75						0,75																			1,50	
	2CAP2 - P	12	1		13,00	6	6,00	0,00					1,50						1,50																	3,00			
Répartition du chef d'œuvre	1CAP2 - C	12	0,5		13,00	3	2,00	1,00					1,00																							1,00			
	1CAP2 - SC-hcr	12	0,5		13,00	3	2,00	1,00												1,00																	1,00		
	1CAP2 - P	12	1		13,00	6	4,00	2,00					2,00																							2,00			
	2CAP2 - C	12	0,5		13,00	3	2,00	1,00					1,00																							1,00			
	2CAP2 - SC-hcr	12	0,5		13,00	3	2,00	1,00																		1,00											1,00		
	2CAP2 - P	12	1		13,00	6	4,00	2,00													2,00														2,00				
Répartition de l'accompagnement personnalisé	1CAP2 - C	12	0,5		13,00	2,75	1,50	1,25					0,50						0,50																0,50				
	1CAP2 - SC-hcr	12	0,5		13,00	2,75	1,50	1,25					0,50						0,50																	0,50			
	1CAP2 - P	12	1		13,00	3,5	3,00	0,50					1,00						1,00																1,00				
	2CAP2 - C	12	0,5		13,00	2,75	1,50	1,25					0,50						0,50																0,50				
	2CAP2 - SC-hcr	12	0,5		13,00	2,75	1,50	1,25					0,50						0,50																	0,50			
	2CAP2 - P	12	1		13,00	3,5	3,00	0,50					1,00						1,00															1,00					
Divers	1CAP2 - C	Dédoublé pour création division										2,50			0,25		1,50		0,25																4,00				
	1CAP2 - CS hcr	Dédoublé pour création division										1,50			0,25		1,50		1,25																	4,00			
	2CAP2-C	Dédoublé pour création division										2,50			0,25		1,50		0,25															4,00					
	2CAP2 - CS hcr	Dédoublé pour création division										1,50			0,25		1,50		0,25				1,00													4,00			
	Toutes divisions	Majoration Sciences Appliquées (+1H par division, hors CAP pâtissier)																								4,00													
	Toutes divisions	Majoration Eco-Gestion (+0,5H par division)																																	3,00				
Total	72	4	0,00		182,00		209,00		0,00	10,00	30,00	3,00	9,00	24,00	10,00	9,50	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	34,50	32,50	34,50														
Suivi dotation allouée aux formations								-27,00																															

FORMATIONS BAC-PRO Métiers de l'accueil, du commerce et de la vente, options a et b																																							
Effectifs				Dotation				LPO Antonin Carême																															
DIVISIONS	Effectif prévu par le rectorat	Nombre de divisions prévu	Effectif réel au 25/01/2024	Seuil de dédoublement	Dotation allouée	Dotation consommée	Écart entre dotation consommée et dotation allouée	Espagnol		Éducation physique et sportive		Lettres - Histoire-Géographie				Lettres anglaises		Mathématiques sciences physiques		Enseignement artistique et arts appliqués		Biotechnologie santé-environnement				Éco-gestion option commerce et vente		Éco-gestion option gestion administration				Hotellerie option techniques culinaires		Pâtisserie		Hotellerie option service et commercialisation			
								Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe
Répartition des enseignements non partagés	2PRO-MRC	81	4		18,00	135,00	120,00	15,00	6,00		10,00		16,00			8,00		8,00		4,00		4,00			36,00	24,00	4,00												
	1PRO-MA	12	0,5		18,00	24,50	18,75	5,75	0,75		1,25		1,25	1,00		1,00	0,50	1,00	0,50		0,50				10,50	0,50													
	1PRO-MCV	96	3,5		18,00	153,50	119,75	33,75	5,25		8,75		8,75	7,00		7,00	3,50	7,00	3,50		3,50				15,00	47,00	3,50												
	TPRO-MA	16	0,5		18,00	22,728	19,50	3,23	0,75		1,50		2,25			1,25	1,25		0,50		0,75				10,50	0,75													
	TPRO-MCV	83	3,5		18,00	150,42	125,00	25,42	5,25		10,50		15,75			8,75	8,75		3,50		5,25				15,00	47,00	5,25												
Répartition de la co-intervention	2PRO-MRC	81	4		18,00	6	8,00	-2,00					2,00												4,00														
	1PRO-MA	12	0,5		18,00	1	1,00	0,00					0,25				0,25							0,50															
	1PRO-MCV	96	3,5		18,00	7	7,00	0,00					1,75				1,75							3,50															
	TPRO-MA	16	0,5		18,00	0	0,00	0,00																															
	TPRO-MCV	83	3,5		18,00	0	0,00	0,00																															
Répartition des projets	2PRO-MRC	81	4		18,00	0	0,00	0,00																															
	1PRO-MA	12	0,5		18,00	0,75	0,75	0,00																0,75															
	1PRO-MCV	96	3,5		18,00	5,25	5,25	0,00																5,25															
	TPRO-MA	16	0,5		18,00	0,5	0,50	0,00																0,50															
	TPRO-MCV	83	3,5		18,00	3,5	3,50	0,00																3,50															
Répartition du soutien au parcours	2PRO-MRC	81	4		18,00	3	3,00	0,00					1,00																										
	1PRO-MA	12	0,5		18,00	0,5	0,50	0,00					0,50																										
	1PRO-MCV	96	3,5		18,00	3,5	3,50	0,00					0,50																										
	TPRO-MA	16	0,5		18,00	0,75	0,75	0,00					0,38																										
	TPRO-MCV	83	3,5		18,00	5,25	5,25	0,00					1,88																										
Divers	2PRO-MRC	Section Euro Anglais - DNL													1,00																								
	1PRO-MA-MVC	Section Euro Anglais - DNL													1,00																								
	TPRO-MA-MCV	Section Euro Anglais - DNL													1,00																								
Total	288	12	0,00		523,15		448,00	18,00	32,00	60,25	0,00	29,00	34,00	12,00	14,00	0,00	234,75	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Suivi dotation allouée aux formations				75,15																																			

FORMATION CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DESSERTS DE RESTAURANT

FORMATION CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DESSERTS DE RESTAURANT																																								
Effectifs				Dotation				LP Antonin Carême																																
DIVISIONS	Effectif prévu par le rectorat	Nombre de divisions prévu	Effectif réel au 25/01/2024	Seuil de dédoublement	Dotation allouée	Dotation consommée	Écart entre dotation consommée et dotation allouée	Espagnol		Éducation physique et sportive		Lettres - Histoire-Géographie		Lettres anglais		Mathématiques sciences physiques		Enseignement artistique et arts appliqués		Biotechnologie santé-environnement		Éco-gestion option commerce et vente		Éco-gestion option gestion administration		Hotellerie option techniques culinaires		Pâtisserie		Hotellerie option service et commercialisation										
								Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe			
Répartition des enseignements non partagés	CS-DR	12	1		15,00	14,50	0,50					1,50							1,00																					
						0,00	0,00																																	
						0,00	0,00																																	
Répartition de la co-intervention	CS-DR	12	1		2	2,00	0,00														1,00																			
						0,00	0,00																																	
						0,00	0,00																																	
Répartition du chef d'oeuvre						0,00	0,00																																	
						0,00	0,00																																	
						0,00	0,00																																	
Répartition de l'accompagnement personnalisé						0,00	0,00																																	
						0,00	0,00																																	
						0,00	0,00																																	
Divers	CS-DR	Complément Arts Appliqués																	1,00																					
Total	12	1	0,00		17,00		17,50	0,00	0,00	1,50	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	11,00	0,00	0,00													
Suivi dotation allouée à la formation					-0,50																																			

FORMATION CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION VENDEUR CONSEIL EN ALIMENTATION

FORMATION CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION VENDEUR CONSEIL EN ALIMENTATION																																						
Effectifs				Dotation			LP Antonin Carême																															
DIVISIONS	Effectif prévu par le rectorat	Nombre de divisions prévu	Effectif réel au 25/01/2024	Seuil de dédoublement	Dotation allouée	Dotation consommée	Écart entre dotation consommée et dotation allouée	Espagnol		Éducation physique et sportive		Lettres - Histoire-Géographie		Lettres anglais		Mathématiques sciences physiques		Enseignement artistique et arts appliqués		Biotechnologie santé-environnement		Éco-gestion option commerce et vente		Éco-gestion option gestion administration		Hotellerie option techniques culinaires		Pâtisserie		Hotellerie option service et commercialisation								
								Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	
Répartition des enseignements non partagés	12	1			15,00	15,00	0,00					2,00										2,00																
							0,00																															
							0,00																															
Répartition de la co-intervention	12	1			2	2,00	0,00										1,00																					
							0,00																															
							0,00																															
Répartition du chef d'oeuvre							0,00																															
							0,00																															
							0,00																															
Répartition de l'accompagnement personnalisé							0,00																															
							0,00																															
							0,00																															
Divers																																						
Total	12	1	0,00		17,00		17,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	1,00	0,00	2,00	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Suivi dotation allouée à la formation				0,00																																		

FORMATION CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ORGANISATEUR DE RÉCEPTIONS																																													
Effectifs				Dotation				LP Antonin Carême																																					
DIVISIONS	Effectif prévu par le rectorat	Nombre de divisions prévu	Effectif réel au 25/01/2024	Seuil de dédoublement	Dotation allouée	Dotation consommée	Écart entre dotation consommée et dotation allouée	Espagnol		Éducation physique et sportive		Lettres - Histoire-Géographie		Lettres anglais		Mathématiques sciences physiques		Enseignement artistique et arts appliqués		Biotechnologie santé-environnement		Éco-gestion option commerce et vente		Éco-gestion option gestion administration		Hôtellerie option techniques culinaires		Pâtisserie		Hôtellerie option service et commercialisation															
								Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe	Classe	Groupe								
Répartition des enseignements non partagés	12	1			24,00	24,00	0,00	1,00				2,00							2,00														3,00								9,00				
							0,00																																						
							0,00																																						
Répartition de la co-intervention	12	1			4	4,00	0,00	1,00							1,00																														
							0,00																																						
							0,00																																						
Répartition du chef d'oeuvre							0,00																																						
							0,00																																						
							0,00																																						
Répartition de l'accompagnement personnalisé							0,00																																						
							0,00																																						
							0,00																																						
Divers																																													
Total	12	1	0,00		28,00		28,00	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	1,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00	0,00	9,00																						
Suivi dotation allouée à la formation				0,00																																									

BAC STHR																			
Effectifs				Dotation			SGT Antonin Carême												
Effectif prévu par le rectorat	Nombre de divisions prévu	Effectif réel au 25/01/2024	Seuil de dédoublement	Dotation allouée	Dotation consommée	Écart entre dotation consommée et dotation allouée	Lettres modernes	Philosophie	Anglais dont ETLV	Espagnol	Histoire-géographie, éducation morale et civique	Mathématiques	Éducation physique et sportive	Biotechnologie santé-environnement - Sciences - ESAE	éco-gestion option comptabilité et finance	hôtel-rest option prod et ing culinaire	hôtel-rest option serv et accueil		
DIVISIONS																			
Répartition des enseignements non partagés	2STHR	24	1		35,50	30,50	5,00	4,00	0,00	3,00	2,00	3,50	3,00	2,00	3,00	2,00	4,00	4,00	
	1STHR	24	1	9,00	41,00	32,00	9,00	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00	2,00	3,00	5,00	5,00	5,00	
	TSTHR	18	1	13,00	38,00	31,00	7,00	0,00	2,00	3,00	1,00	2,00	3,00	2,00	3,00	5,00	5,00	5,00	
						0,00	0,00												
Répartition de la co-intervention	2STHR					0,00	0,00												
	1STHR					0,00	0,00												
	TSTHR					0,00	0,00												
						0,00	0,00												
Répartition du chef d'œuvre	2STHR					0,00	0,00												
	1STHR					0,00	0,00												
	TSTHR					0,00	0,00												
						0,00	0,00												
Répartition de l'accompagnement personnalisé	2STHR					0,00	0,00												
	1STHR					0,00	0,00												
	TSTHR					0,00	0,00												
						0,00	0,00												
Divers	2STHR	DNL Anglais							1									1	
	2STHR	DNL Espagnol								1							1		
	1STHR	DNL Anglais							1								1		
	1STHR	DNL Espagnol								1							1		
	TSTHR	DNL Anglais							1								1		
	TSTHR	DNL Espagnol								1							1		
	2STHR	Dédoublement ensgt technologique															4	4	
	1STHR	Dédoublement ensgt technologique															4	4	
	TSTHR	Dédoublement ensgt technologique															4	4	
Total	66	3	22,00		114,50		129,50	7,00	2,00	12,00	7,00	7,50	9,00	6,00	9,00	12,00	29,00	29,00	
Suivi dotation allouée aux formations				-15,00															

Répartition des moyens alloués à l'établissement

	Besoins avant pondération	Activités annexes	Activité pondérée	Horaire assuré par les postes budgétaires alloués à l'établissement							SOLDE	Propositions		SYNTHÈSE						Commentaires	
				Agrégré	PLP, Certifié, PEGC, A.E, PE	CSR	CSD	Rompu des services partiels	Divers Ac-Etab	TOTAL		CHAIRE	BMP / FSTG	Pondération	Besoins	HS 2025	Solde	Hsup/prof	HS 2024		
Section Générale et Technologique - 0772556K	Philosophie - L0100	2,00		2,00		0					0	-2,00		2,00	0,200	2,200	0,200	0,000	0,200	0,200	Bianchi (PMF Savigny)
	Lettres modernes - L0202	7,00		3,00		0	7				7	0,00		0,300	7,300	0,300	0,000	0,300	0,000		
	Anglais - L0422	12,00		8,00		0	10,5				10,5	-1,50		0,800	12,800	2,300	0,000	2,300	1,900		
	Espagnol - L0426	7,00		4,00		18		13			5	-2,00		0,400	7,400	2,400	0,000	2,400	1,200		
	Histoire-Géographie - L1000	7,50		4,00		0	4				4	-3,50		0,400	7,900	3,900	0,000	1,950	1,900		
	Mathématiques - L1300	9,00		6,00		0	6				6	-3,00		0,600	9,600	3,600	0,000	1,800	0,600		
	éducation physique et sportive - L1900	6,00		0,00		0	4				4	-2,00		0,000	6,000	2,000	0,000	1,000	0,400		
	biotechnologies santé environnement - L7200	9,00		6,00		0	7				7	-2,00		0,600	9,600	2,600	0,000	1,300	0,600		
	eco-gest option compta. et finance - L8012	12,00		10,00		18		5			13	1,00		1,000	13,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
	hotel-rest option prod et ing culinaire - L8510	29,00		10,00		18	8				26	-3,00		1,000	30,000	4,000	0,000	4,000	7,000		
hotel-rest option serv et accueil - L8520	29,00		10,00		0	8				8	-21,00		1,000	30,000	4,000	0,000	2,000	5,200			
TOTAL section générale	129,50		63,00	0,00	54,00	54,50	18,00	0,00	0,00	90,50	-39,00	0,00	20,00	6,30	135,80	25,30	0,00		19,00		
Section professionnelle - 0772244W	Espagnol - L0426	42,00		0,00		18	22				40	-2,00		0,000	42,000	2,000	0,000	1,000	1,500		
	éducation physique et sportive - L1900	84,50	12,00	0,00		80		4			76	-20,50		0,000	96,500	20,500	0,000	5,125	21,500		
	Lettres histoire géographie - P0210	170,75		0,00		144		11			133	-37,75		0,000	170,750	19,750	0,000	2,469	13,000	Monsieur Chilin (BMP18H)	
	Lettres anglais - P0222	77,50	18,00	0,00		72	9	10,5			70,5	-7,00		0,000	95,500	7,000	0,000	1,750	6,000		
	Anglais -Espagnol - P0470	0,00				0		18			-18	-18,00	18,00	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	Demande de création d'un poste spécifique	
	math.sciences physiques - P1315	109,25		0,00		108		6			102	-7,25		0,000	109,250	7,250	0,000	1,208	12,500		
	enseignement artistique et arts appliqués - P6500	41,00		0,00		36					36	-5,00		0,000	41,000	5,000	0,000	2,500	3,000	2 chaires vides, maintien de Monsieur Achille et de Mme Rabemananjara si pas de nomination	
	biotechnologies santé environnement - P7200	67,00		0,00		54		7		18	29	-38,00		0,000	67,000	11,000	0,000	3,667	11,000	Madame Nardonne AFA PERDIR, maintien de Mme Alifdal - Mme XXX (BMP 9H)	
	eco-gest option commerce et vente - P8013	316,25		0,00		216			3		213	-103,25		0,000	316,250	49,250	0,000	3,518	57,500	5 chaires vides. 3 BMP18H	
	eco-gest option gestion-admi. - P8039	90,75		0,00		54	5				59	-31,75		0,000	90,750	13,750	0,000	3,438	8,500		
	hôtellerie opt techniques culinaires - P8510	168,50		0,00		126		18			108	-60,50		0,000	168,500	24,500	0,000	2,722	28,000	1 chaire vide -CSD de 10H vers pâtisserie et de 8H vers SGT - 2 BMP18H	
	pâtisserie - P8512	32,50		0,00		18	10				28	-4,50		0,000	32,500	4,500	0,000	2,250	2,000	CSR de 10 H issu de techniques culinaires	
hôtellerie opt service et commercialisation - P8520	160,00		0,00		108		8			100	-60,00		0,000	160,000	24,000	0,000	3,000	24,840	2 chaires vides - CSD de 8H vers SGT - 2 BMP18H		
TOTAL Section professionnelle	1360,00		0,00	0,00	1034,00	46,00	82,50	3,00	18,00	976,50	-395,50	18,00	207,00	0,000	1390,000	188,500	0,000		189,340		

**DEMANDE DE MODIFICATION
 DES POSTES SPECIFIQUES ACADEMIQUES**

à transmettre par mail pour le lundi 03 février 2025 accompagné de la fiche de poste

- création ex-nihilo (*prévoir les besoins dans la DHG 2025-26*)
- qualification d'une chaire classique vacante à la rentrée 2025
- dé-qualification d'un support SPEA vacant à la rentrée 2025
- suppression d'un support SPEA vacant à la rentrée 2025

Code discipline

P0470

Libellé discipline

PLP Anglais Langues vivantes

(Espagnol)

Remarques

DNL anglais et DNL Espagnol

- Cette demande a été validée par le corps d'inspection :
- OUI NON
- Nom de l'inspecteur référent
- Elisabeth JARDON

RNE Nom/Commune
 0772244W LYCEE ANTONIN CAREME - SAVIGNY-LE-TEMPLE

Motif de la demande

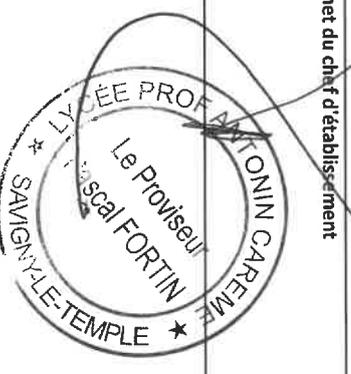
En concertation avec les équipes pédagogiques et éducatives, Garantir la mise en œuvre des sections euro (anglais STHR et anglais Tertiaire) et des DNL du lycée (anglais et espagnol dans toutes les filières). Concevoir et mettre en œuvre des activités pédagogiques linguistiques de co-intervention. Accompagner les assistants de langue (anglais et espagnol), favoriser leur intervention dans la cadre du projet internat du lycée. Accompagner les activités de préparation et d'exploitation des mobilités internationales de l'établissement (exploitation de la plateforme QIOZ, passation de l'UF Mobilité internationale...).

<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ACI Assistant création industrielle <input type="checkbox"/> ACR Arts-Céramique (spécialité-option) <input type="checkbox"/> ARCA Arts-Cinéma audiovisuel (spécialité-option) <input type="checkbox"/> ARHA Arts-Histoire de l'art (spécialité-option) <input type="checkbox"/> AROP Arts-Danse (spécialité-option) <input type="checkbox"/> AROT Arts-Théâtre (spécialité-option) <input type="checkbox"/> BIV Poste bivalent en collège <input checked="" type="checkbox"/> CEUP Sections européennes en LP* <input type="checkbox"/> CEUR Sections euro/langue orientale LYC et CLG* <input type="checkbox"/> CLHA CHAM - horaire aménagé en éducation musicale <input type="checkbox"/> COR PLP coordo. pédago. dans CFA géré par EPLE <input type="checkbox"/> CSA Complément de service autre disc., autre commune <input type="checkbox"/> CSM Complément de service autre disc., même commune <input type="checkbox"/> CSME Complément de service autre disc, même EPLE <input type="checkbox"/> CSTS BTS hors spécifique national <input type="checkbox"/> CURE Etablissement de soin, de cure ou de post-cure <input type="checkbox"/> DMO Design de mode <input type="checkbox"/> EEA EREA 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ETC Esthétique cosmétique <input type="checkbox"/> FLE Français Langue Etrangère (français comme LV) <input type="checkbox"/> FLS Français Langue Seconde (UPE2A) <input type="checkbox"/> HAN Etablissement accueillant enfants malades et/ou handicapés (UJUS, CMP, EDM) <input type="checkbox"/> L Arts-Arts plastiques /Arts-Education musicale <input type="checkbox"/> LABO Professeurs attachés de laboratoire <input type="checkbox"/> NTIC Ressources en matière de nouvelles technologies <input type="checkbox"/> PART Poste lié aux formations de l'établissement <input type="checkbox"/> PCR Dispositif relais <input type="checkbox"/> UP Etablissement pénitentiaire
---	--

**préciser la langue de DNL dans les remarques.*

Date, signature et cachet du chef d'établissement

le 31/01/2025



U.A.I

0772244w

ÉTABLISSEMENT

LYCEE ANTONIN CAREME

Adresse

1 place Courbet

Code postal

77176

Ville

SAVIGNY-LE-TEMPLE

Contact (Nom)

Pascal FORTIN

Téléphone

06 26 83 56 52

Courriel

pascal.fortin@ac-creteil.fr

Lieu d'exercice (si différent de l'établissement)

INTITULÉ DU POSTE

PLP ANGLAIS-ESPAGNOL

Titres ou diplômes requis

CA PLP Anglais - Langues vivantes (Espagnol)

Filière

Tertiaire/ Hôtellerie-
restauration

Niveaux

Tous niveau CAP-
BAC PRO et CS

Code discipline

P0470

Option

Discipline

Anglais-Langues vivantes (Espagnol)

Nombre d'heures spé.

18h

Spécificités du public scolaire

Public de lycée professionnel et technologique

LISTE DESCRIPTIVE DES ACTIONS SPÉCIFIQUES

En concertation avec les équipes pédagogiques et éducatives,

Garantir la mise en œuvre des sections euro (anglais STHR et anglais Tertiaire) et des DNL du lycée (anglais et espagnol dans toutes les filières et à tous les niveaux).

Concevoir et mettre en œuvre des activités pédagogiques linguistiques de co-intervention en situations professionnelles, notamment celles en relation avec la clientèle.

Accompagner les assistants de langue (anglais et espagnol), favoriser leur intervention dans le cadre du projet internat du lycée.

Accompagner les activités de préparation et d'exploitation des mobilités internationales de l'établissement (50 mobilités annuelles, exploitation de la plateforme QIOZ, passation de l'UF Mobilité internationale)

Compétences requises

Compétences reconnues en anglais et en espagnol

Autres pré-requis

MODALITÉS DE SERVICE PARTICULIÈRES (ex : horaires spécifiques)

Service partagé entre des enseignements d'anglais et d'espagnol

Projet de fonctionnement du dispositif ULIS au lycée Antonin Carême

Le dispositif ULIS du lycée Antonin Carême accompagne les élèves à besoins éducatifs particuliers, en leur proposant un cadre inclusif et adapté à leurs spécificités. L'inclusion est un enjeu qui va **au-delà de l'accueil** des élèves, c'est une démarche complexe, qui demande un engagement fort et continu, qui nécessite une **mobilisation collective** de la communauté éducative, des familles et des partenaires.

Le dispositif ULIS, en tant qu'appui, cherche à **accompagner cette ambition**, en tenant compte des réalités du terrain.

En s'alignant sur les orientations définies par le projet d'établissement, ce projet de fonctionnement vise à :

- Renforcer l'inclusion scolaire et professionnelle des élèves ULIS, les accompagner dans leur parcours de formation, sécuriser leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle.
- Mobiliser les acteurs internes et externes pour construire un environnement inclusif, collaboratif et durable.
- Poser les bases pour de nouvelles initiatives, comme l'ouverture européenne et la généralisation des pratiques inclusives, au sein de l'établissement.

Inclusion scolaire

Déploiement des adaptations pédagogiques

- Mise en place de **pédagogies inclusives** avec des propositions concrètes d'adaptations dans toutes les disciplines. L'objectif est de créer des **ressources accessibles** et de promouvoir la **mutualisation des pratiques** pédagogiques entre les enseignants.
- **Séances de co-intervention** avec les enseignants pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, particulièrement dans les cours les plus exigeants, comme les matières techniques ou les enseignements de spécialité.

Regroupements pédagogiques ciblés

- Organisation d'ateliers pratiques pour travailler des compétences clés comme la compréhension des consignes, l'expression écrite, la mémorisation, ou l'organisation du travail.
- **Soutien individualisé** pour adapter les supports de cours et développer des stratégies méthodologiques (prise de notes, gestion du temps, etc.), en lien avec les besoins spécifiques des élèves.

Sécurisation des parcours professionnels

Création d'un répertoire d'entreprises inclusives

- **Répertoire d'entreprises locales** adaptées à l'accueil des élèves ULIS, en vue de garantir des PFMP sécurisées et inclusives. Ce répertoire évoluera au fur et à mesure des partenariats établis avec les entreprises.
- **Accompagnement renforcé** pour les élèves en terminale ou en seconde dans leur recherche de PFMP, avec un focus particulier sur les entreprises sensibles aux besoins des élèves EBEP.

Accompagnement à l'insertion professionnelle

- Prévision d'ateliers pratiques (rédaction de CV, préparation aux entretiens) pour les élèves, pour mieux les préparer à leur entrée dans le monde professionnel.
- Sensibilisation des familles et des élèves de 3ème aux **prérequis spécifiques** des formations professionnelles, informer sur les poursuites d'études possibles, les certificats de spécialisation, les formations en 1 an (CAP EPC), via des **réunions de sensibilisation**, en établissement ou en tiers-lieux.
- Participation active à des forums, pour développer des **partenariats locaux** et créer des **opportunités d'insertion professionnelle** pour les élèves.

Sensibilisation au handicap

Actions de sensibilisation auprès des élèves et de la communauté éducative

- Collaboration avec des associations spécialisées dans le handicap pour organiser des actions de **sensibilisation** au handicap, comme des ateliers ou des conférences.
- Valorisation des projets inclusifs de l'établissement via des **témoignages d'élèves** et des **interviews**, mais aussi via des médias comme la **web radio** du lycée.

Formation continue des enseignants

- Soutien dans la **formation des enseignants** sur les enjeux de l'inclusion et les stratégies pédagogiques adaptées aux besoins des élèves ULIS. Des **formations ciblées** seront proposées pour renforcer l'approche inclusive dans les pratiques pédagogiques.

Perspectives d'ouverture européenne

Préparation des mobilités Erasmus+

- Le projet Erasmus+ pour les élèves ULIS se mettra en place progressivement, avec une première **mobilité en 2025-2026**, permettant à des élèves CAP et ULIS de participer à des échanges européens dans des établissements partenaires.
- Participation à une **mobilité aux Pays-Bas** pour explorer des pratiques inclusives, dans des établissements spécialisés, afin de renforcer les liens avec le réseau européen et d'intégrer ces nouvelles pratiques dans notre dispositif.

Organisation et collaboration

Liaison collège-lycée

- Collaboration avec les **coordonnateurs ULIS des collèges, les enseignants spécialisés et directeurs-adjoints des SEGPA** du secteur, pour mieux accompagner les élèves de 3ème dans leur orientation vers le lycée. Cette collaboration passe par l'organisation de **visites découverte**, pour donner aux élèves un aperçu plus concret des différentes filières proposées au lycée.
- Sensibilisation des élèves et des familles sur les **préparations spécifiques** nécessaires pour réussir dans des formations professionnelles exigeantes, notamment la motricité fine, la gestion des outils, et les compétences relationnelles.

Soutien aux enseignants

- Organisation de formations régulières sur les **adaptations pédagogiques**, le co-enseignement et la gestion des élèves avec des troubles spécifiques.
- Accompagnement des équipes pédagogiques pour **gérer des situations complexes** avec des élèves ULIS ou EBEP, en partageant des stratégies concrètes et en sollicitant des **personnes-ressources expérimentées**.

Rôle des AESH

- **Coordination des interventions AESH** pour optimiser leur présence dans les cours les plus nécessaires, en fonction des besoins prioritaires des élèves.
- Travail en **complémentarité avec les enseignants**, pour ajuster les pratiques pédagogiques et garantir que les interventions sont adaptées et efficaces pour chaque élève.

Participation aux instances de l'établissement

- Participation active au conseil d'administration, aux **conseils pédagogiques**, aux **réunions du comité de pilotage Erasmus+**, afin de contribuer à l'élaboration des projets et à la mise en œuvre de stratégies pédagogiques adaptées à l'inclusion des élèves ULIS.
- **Intégration au GPDS**, afin de participer activement à la mise en place de stratégies visant à prévenir le décrochage scolaire, en particulier pour les élèves ULIS, à la croisée des enjeux d'inclusion et de réussite scolaire.

Communication et suivi administratif

Relations avec les familles

- L'accompagnement des familles sera une priorité, en veillant à établir une **relation de confiance** et en les aidant à mieux comprendre les démarches administratives et les parcours scolaires de leurs enfants.
- Organisation régulière de réunions de suivi et de **réunions d'information** pour informer les familles sur les différents aspects de l'accompagnement scolaire et de l'insertion professionnelle.

Suivi administratif

- Centralisation et mise à jour des **documents administratifs** nécessaires au bon suivi des élèves ULIS, notamment les **GEVASCO**, **ESS**, et **notifications MDPH**.
- Transmission de **bilans trimestriels** pour suivre l'évolution du dispositif, son déroulement et son développement.
- Mise à jour du **tableau de bord numérique** pour suivre l'évolution des parcours des élèves, avec un accès transparent pour les acteurs impliqués.

Projet de vie scolaire

« La vie scolaire »

Ce projet de vie scolaire prend appui sur les différents axes du projet de l'établissement. Il permet d'assumer la responsabilité des élèves pendant les temps hors-classe (récréation, les mouvements, les heures de permanence, les absences de professeurs, la demi-pension, Internat...), mais d'assurer aussi des missions d'ordre éducatif, pédagogique et administratif.

1 - Favoriser la réussite de nos élèves et en faire des citoyens responsables

1.1 Garantir un climat scolaire serein et faire vivre un sentiment de justice.

- Expliciter les règles de vie collective et de leurs respects au sein du lycée (surveillance active des AED sur les temps hors classe : entrée et sortie, intercoures, récréation, pause méridienne, temps d'étude)
- Réactivité de l'équipe de vie scolaire dans le cadre des incidents (intervention des AED, rôle de l'APS)
- Promouvoir un sentiment de justice (traitement des incidents, punitions et sanctions individualisées et proportionnelles avec une place importante au contradictoire)
- Application d'un plan de prévention de la violence et du harcèlement scolaires qui intègre le programme pHARe de lutte contre le harcèlement en mobilisant toute la communauté éducative ainsi que des partenaires extérieurs. (formation de la vie scolaire et des élèves, réunion de la cellule sur sollicitation, communication aux familles et actions de sensibilisation)
- Sécuriser le parcours lycée/gare et des abords de l'établissement (présence APS, réactivité talkie-walkie, application protocole Vigipirate aux entrées)
- Développer des projets d'activités pédagogiques développant les comportements positifs, améliorer la valorisation de l'engagement et des réussites individuelles et collectives des jeunes. (Identification des élèves par les équipes, ateliers « poing de rencontre » soutenus par les AED, investissement des élèves élus dans les instances de vie lycéenne)
- Améliorer la mobilisation et la responsabilisation des délégués élèves, des éco-délégués et du conseil de la vie lycéenne en vue de développer un sentiment d'appartenance (bal de fin d'année, actions solidaires...)
- Permettre aux jeunes d'investir positivement les lieux (appropriation du hall/WC)
- Participer et promouvoir les activités du Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (implication du service dans les journées à thèmes, vigilance autour de la table de tri au self)

1.2 Prévenir le décrochage

- Mettre en œuvre un suivi rigoureux de l'assiduité et de la ponctualité grâce au statut de référent des classes par les AED. (appels et SMS / Mémo et envoi des récapitulatifs)
- Collaborer entre les AED et les CPE autour des situations complexes d'élèves (problèmes économiques, familiaux, de santé interne à l'établissement et relationnels)
- Favoriser la co-éducation afin d'identifier les facteurs de décrochage
- Animer le groupe de prévention du décrochage afin d'étudier les situations des élèves potentiellement décrocheurs (Circulaire de rentrée sur le GPDS, repérage des signaux, entretiens et signalement Parcours en ligne à la DSDEN et Foquale.)
- Organiser en collaboration avec le CIO des actions de remobilisation à l'intention des élèves en risque

1, place Gustave Courbet - 77176 Savigny-le-Temple

Tél : 01 64 41 92 93 - Mél : ce.0772244w@ac-creteil.fr - www.lyc-careme-savigny-77.fr

- de rupture (identification des élèves participants au dispositif « et demain »)
- Participer aux entretiens soutenus par la MLDS à travers la commission locale d'absentéisme du district (CLAB)
 - Construire un projet d'orientation au fil de la scolarité (dossier droit à l'erreur, vœux fin de secondes, dossiers passerelles en lien avec les membres du GPDS)
 - Assurer le suivi des décrocheurs (entretien de situation, mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement)

2 - Promouvoir un service bienveillant et exigeant

2.1 Développer le caractère bienveillant du service de vie scolaire

- Constituer une équipe de vie scolaire mixte pour répondre à la diversité des profils d'élèves.
- Garantir l'accueil et l'écoute des élèves (travailler à bureaux ouverts)
- Favoriser la mobilisation des parents d'élèves autour de la scolarité de leurs enfants (assurer un contact bienveillant avec les familles lors des inscriptions, encadrement des réunions parents/professeurs, assurer l'accueil et l'orientation des familles lors de la remise des diplômes)
- Accueillir et orienter les usagers (mini-stage, familles lors de réunions)
- Former les AED à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers dans leur scolarité au lycée (identification des élèves allophones, appui aux démarches et à la gestion du quotidien, sensibilisation aux différentes situations de handicap)

2.2 Développer une posture de l'apprenant favorisant l'insertion

- Assurer le respect du règlement intérieur (tenue règlementaire et tenue professionnelle en lien avec la DDFPT tertiaire)
- Promouvoir une attitude responsable face au numérique (utilisation raisonnée du téléphone portable/des écouteurs au sein de l'établissement)
- Accompagner les élèves vers une gestion rigoureuse du matériel nécessaire (fournitures complètes, gestion des casiers, propreté des tenues professionnelles et sécurisation des mallettes en lien avec le DDFPT hôtellerie)

3 Ouvrir l'établissement sur son environnement

3.1 Développer l'esprit partenarial dans les pratiques de vie scolaire

- Maintenir les échanges réguliers entre collègues par l'exploitation de l'outil de gestion de vie scolaire (mémos, ENT, Tchap et alerte Pronote)
- Renforcer la communication entre les équipes éducatives et pédagogiques (diffusion des comptes rendus des réunions, suites données aux rapports d'incident, partage des informations lors des réunions familles)
- Travailler étroitement avec l'infirmière scolaire (mise en place des PAI, soutien aux évacuations et aux gestes de premiers secours)
- Favoriser le travail d'équipe avec le pôle inclusion (lien avec ARSEH, AESH et coordo ULIS)
- Participer aux réunions des équipes de suivi de scolarisation
- Contribuer à la prévention des conduites à risques en lien avec le planning familial.
- Collaborer avec l'assistante sociale (identification des élèves pouvant relever du fond social, suivi des informations préoccupantes)
- Coopérer avec les CPE du district dans le cadre de la constitution des classes de 2nd (liaison

collèges/lycées)

- Constituer les classes de 1^{ère} professionnelles équilibrées grâce à la collaboration CPE/PP en lien avec les DDFPT (répartition des dossiers de positionnement)
- Collaborer avec le Centre d'Information et d'Orientation, aux mesures relatives à la sécurisation des parcours (entretien de situation des jeunes non affectés, « parcours ambition emploi », parcours aménagé de formation initial, dispositif « tous droits ouverts », droit à l'erreur et passerelle ...).
- Promouvoir l'intervention de partenaires extérieurs (ADSEA, associations identifiées par ADAGE)

3.2 Contribuer au rayonnement du lycée

- Contribuer à l'organisation et à la réalisation de la journée portes ouvertes de l'établissement (élaboration de la programmation de la journée, définition des postes)
- Accueillir et prendre en charge les collégiens lors des visites groupées du lycée.
- Mobiliser les élèves lors de inters-CVL
- Valoriser les actions solidaires de l'établissement (communication via le site internet et les réseaux sociaux du lycée)

Le CESCE : qu'est-ce que c'est?



Le Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement est l'instance qui permet de mettre en œuvre la **politique de l'établissement** en matière **d'éducation et de prévention** dans ces trois domaines.

Comme toutes les instances de l'établissement public local d'enseignement (EPL), le CESCE est réglementairement présidé par le chef d'établissement. Celui-ci peut déléguer cette présidence.

Au lycée Antonin CAREME, le CESCE est composé de :

- L'infirmière scolaire,
- L'Assistance sociale,
- Les CPE,
- Des enseignants, dont la professeure de documentation
- La proviseure adjointe
- Des parents d'élèves élus au conseil d'administration.

La constitution du CESCE étant libre, tout membre de la communauté éducative du lycée ainsi que toute personne dont la qualité pourrait apporter une expertise peuvent être conviés dans le cadre de nos travaux.

Projet d'établissement 2024-2029

1 Favoriser la réussite scolaire de nos apprenants, en faire des citoyens acteurs et responsables du monde de demain

- 1.1 Améliorer les résultats scolaires des élèves et des apprentis
- 1.2 Prévenir le décrochage scolaire
- 1.3 Garantir un climat scolaire serein, développer la responsabilité et l'accès à la citoyenneté
- 1.4 Améliorer la prise en compte des élèves à besoins particuliers, développer une culture de l'inclusion au sein de l'établissement.

2 Promouvoir l'ouverture au monde : activités culturelles, artistiques et sportives, mobilités locales et internationales

- 2.1 Développer les activités culturelles, artistiques et sportives
- 2.2 Développer les mobilités locales et internationales

3 Améliorer l'attractivité de notre établissement, l'insertion professionnelle et les poursuites d'études des jeunes

- 3.1 Améliorer l'attractivité du lycée
- 3.2 Favoriser une meilleure insertion professionnelle et des meilleures poursuites d'études

Le CESCE d'Antonin CAREME : les actions réalisées

- Le développement durable :
 - Actions « anti gaspi »,
 - Fleurissement du lycée : éco-délégués, identification des plantes et des oiseaux....
- Le bien-être et la santé mentale :
 - Groupe de parole à destination des élèves
 - Prévention du harcèlement scolaire
 - L'équilibre alimentaire : le grand repas, la semaine du goût...
 - L'éducation à la vie affective
 - La prévention des risques auditifs
 - Les ateliers d'éloquence
- L'apprentissage de la citoyenneté :
 - L'égalité filles/garçons, la prévention des violences genrées »
 - Les classes engagées
 - Les formations SST
- L'éducation aux médias
 - La webradio

Le CESCE d'Antonin CAREME : les actions en cours et les perspectives

- La majorité des actions sont reconduites cette année.
- « Portables responsables »
- Dans le cadre de l'instruction du 19 décembre 2024, il est demandé à chaque établissement scolaire de mettre en place un « protocole de la santé mentale : du repérage à la prise en charge ».

BUDGET & BILAN FINANCIER D'UN VOYAGE SCOLAIRE					
RNE :	0772244W	Établissement :	LYCEE ANTONIN CAREME		
Renseigner uniquement les cases présentant cette couleur : ----->		Ville :	SAVIGNY-LE-TEMPLE		
		Destination du voyage :	LLEIDA (Espagne)		
		Dates du voyage :	du 09/11/2024 au 21/12/2024		
		Nombre d'élèves :	8		
		Nombre d'accompagnateurs :	6	Classe(s) :	TMHR
(1) - Le coût financier de la part des accompagnateurs sera pris en charge par l'établissement (à compléter : PFDR ou ressources propres par exemple et à préciser).					
(2) - Sauf échange (transport, hébergement, visites, autres)					

BUDGET				BILAN FINANCIER							
Le financement du voyage est soumis au vote du CA (acte transmissible dans DEMACT)				Il est présenté pour information au CA au retour du voyage (il fait l'objet d'un acte non transmissible dans DEMACT)							
Participation des familles soumise au vote du CA :	100,00 €	Part des accompagnateurs :	100,00 €	Participation des familles encaissée :		Part des accompagnateurs :					
Don soumis au vote du CA :		<i>coût réel par participant :</i>	<i>1 938,98 €</i>	Nombre d'élèves ayant réellement effectué le voyage							
<i>Le CA autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le prestataire</i>				Total des reliquats :	681,84 €	Reliquat par famille :	#DIV/0!				
RECETTES				DÉPENSES							
NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT	NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT
Familles	100,00 €	8	800,00 €	Voyagiste (2) : préciser		Familles	0,00 €	0	0,00 €	Voyagiste (2) : préciser	0,00 €
Accompagnateurs (1)	100,00 €	6	600,00 €	Régie d'avances	6 552,00 €	Accompagnateurs (1)	0,00 €		0,00 €	Régie d'avances	1 824,50 €
Fonds propres ou FDR	2 762,72 €	-----	2 762,72 €	OU	-----	Fonds propres ou FDR	-----	-----	0,00 €	OU	-----
Subvention CT		-----	0,00 €			Subvention CT	-----	-----	0,00 €		
Subvention autre (OFAJ ...)	22 983,00 €	-----	22 983,00 €	Transport	5 968,72 €	Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----	16 404,00 €	Transport	4 865,06 €
Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)		-----	0,00 €	Hébergement	14 625,00 €	Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)	-----	-----	0,00 €	Hébergement	8 838,60 €
Mécénat : préciser		-----	0,00 €	Visites	0,00 €	Mécénat : préciser	-----	-----	0,00 €	Visites	194,00 €
Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)		-----	0,00 €	Autres	0,00 €	Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----	0,00 €	Autres	0,00 €
TOTAL			27 145,72 €		27 145,72 €	TOTAL			16 404,00 €		15 722,16 €

precisions complémentaires :

Prévion d'un échéancier du versement de la participation
 lettre d'engagement des familles et conditions d'annulation et de remboursement
 justification des surcoûts éventuels de la participation des accompagnateurs n'étant pas supportés par les familles
 Connaissance et information du nom du prestataire retenu
 justification des dépenses sur la régie d'avance qui sont comprises dans le coût total du voyage

ul participation des familles et accompagnateurs : dépenses totales y compris régie d'avance, déduction faite des financements éventuels divisé par le total des participants	
4 162,72 €	
297,00 €	

BUDGET & BILAN FINANCIER D'UN VOYAGE SCOLAIRE					
RNE :	0772244W	Établissement :	LYCEE ANTONIN CAREME		
Renseigner uniquement les cases présentant cette couleur : ----->		Ville :	SAVIGNY-LE-TEMPLE		
		Destination du voyage :	MALTE		
		Dates du voyage :	du 09/11/2024 au 30/11/2024		
		Nombre d'élèves :	7		
		Nombre d'accompagnateurs :	3	Classe(s) :	TAGORA
(1) - Le coût financier de la part des accompagnateurs sera pris en charge par l'établissement (à compléter : PFDR ou ressources propres par exemple et à préciser).					
(2) - Sauf échange (transport, hébergement, visites, autres)					

BUDGET				BILAN FINANCIER							
Le financement du voyage est soumis au vote du CA (acte transmissible dans DEMACT)				Il est présenté pour information au CA au retour du voyage (il fait l'objet d'un acte non transmissible dans DEMACT)							
Participation des familles soumise au vote du CA :	420,00 €	Part des accompagnateurs :	420,00 €	Participation des familles encaissée :		Part des accompagnateurs :	420,00 €				
Don soumis au vote du CA :		<i>coût réel par participant :</i>	<i>2 094,92 €</i>	Nombre d'élèves ayant réellement effectué le voyage	7						
<i>Le CA autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le prestataire</i>				Total des reliquats :	2 602,77 €	Reliquat par famille :	371,82 €				
RECETTES				DÉPENSES							
NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT	NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT
Familles	420,00 €	7	2 940,00 €	Voyagiste (2) : préciser	12 716,00 €	Familles	420,00 €	2	840,00 €	Voyagiste (2) : préciser	13 420,00 €
Accompagnateurs (1)	420,00 €	3	1 260,00 €	Régie d'avances	1 270,00 €	Accompagnateurs (1)				Régie d'avances	1 159,23 €
Fonds propres ou FDR	2 729,20 €	-----	1 469,20 €	OU		Fonds propres ou FDR	3 360,00 €	0,00 €	3 360,00 €	OU	-----
Subvention CT		-----	0,00 €			Subvention CT	-----	-----	0,00 €		
Subvention autre (OFAJ ...)	15 280,00 €	-----	15 280,00 €	Transport	6 267,00 €	Subvention autre (OFAJ ...)	15 280,00 €	-----	16 404,00 €	Transport	2 950,80 €
Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)		-----	0,00 €	Hébergement		Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)	-----	-----	0,00 €	Hébergement	0,00 €
Mécénat : préciser		-----	0,00 €	Visites		Mécénat : préciser	-----	-----	0,00 €	Visites	471,20 €
Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)		-----	0,00 €	Autres	696,20 €	Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----	0,00 €	Autres	0,00 €
TOTAL			20 949,20 €		20 949,20 €	TOTAL			20 604,00 €		18 001,23 €

precisions complémentaires :

Prévision d'un échéancier du versement de la participation
 lettre d'engagement des familles et conditions d'annulation et de remboursement
 justification des surcoûts éventuels de la participation des accompagnateurs n'étant pas supportés par les familles
 Connaissance et information du nom du prestataire retenu
 justification des dépenses sur la régie d'avance qui sont comprises dans le coût total du voyage

ul participation des familles et accompagnateurs : dépenses totales y compris régie d'avance, déduction faite des financements éventuels divisé par le total des participants	
	5 669,20 €
	566,00 €

LISTE DES ACTIVITÉS							
Type d'activités	Nombre de participants	Durée totale (en jours)	Durée moyenne (en jours)	Nombre de participants ayant moins d'opportunités	Nombre de participants à des activités hybrides de mobilité	Nombre de participants utilisant des moyens de transport écoresponsables	Nombre de participants aux activités internationales
Mobilité d'apprentissage à court terme des apprenants de l'EFP	61	1290	21,15	30	24	24	0
Stage d'observation	8	24	3,00	0	0	4	0
Participation à des concours de métiers dans l'EFP	2	6	3	0	0	0	0

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

Type d'activités	Nombre d'accompagnateurs	Durée totale (en jours) pour les accompagnateurs	Durée moyenne (en jours) pour les accompagnateurs	Nombre de jours de voyage supplémentaire pour les participants et les accompagnateurs	Nombre total de personnes participant aux visites préparatoires
Mobilité d'apprentissage à court terme des apprenants de l'EFP	17	102	6,00	156	6
Stage d'observation	0	0	0,00	16	0
Participation à des concours de métiers dans l'EFP	2	6	3	8	0

BUDGET & BILAN FINANCIER D'UN VOYAGE SCOLAIRE					
RNE :	0772244W	Établissement :	LYCEE ANTONIN CAREME		
Renseigner uniquement les cases présentant cette couleur : ----->		Ville :	SAVIGNY LE TEMPLE		
		Destination du voyage :	CRACOVIE		
		Dates du voyage :	du 05/11/2024 au 08/11/2024		
		Nombre d'élèves :	23		
		Nombre d'accompagnateurs :	2	Classe(s) :	TMCV3
(1) - Le coût financier de la part des accompagnateurs sera pris en charge par l'établissement (à compléter : PFDR ou ressources propres par exemple et à préciser).					
(2) - Sauf échange (transport, hébergement, visites, autres)					

BUDGET				BILAN FINANCIER							
Le financement du voyage est soumis au vote du CA (acte transmissible dans DEMACT)				Il est présenté pour information au CA au retour du voyage (il fait l'objet d'un acte non transmissible dans DEMACT)							
Participation des familles soumise au vote du CA :	30,00 €	Part des accompagnateurs :	390,00 €	Participation des familles encaissée :	510,00 €	Part des accompagnateurs :	390,00 €				
Don soumis au vote du CA :		<i>coût réel par participant :</i>	<i>827,60 €</i>	Nombre d'élèves ayant réellement effectué le voyage	17						
<i>Le CA autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le prestataire</i>				Total des reliquats :	0,00 €	Reliquat par famille :	0,00 €				
RECETTES				DÉPENSES							
NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT	NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT
Familles	30,00 €	23	690,00 €	Voyagiste (2) : préciser	20 390,00 €	Familles	30,00 €	17	510,00 €	Voyagiste (2) : préciser	16 059,75 €
Accompagnateurs (1)	390,00 €	2	780,00 €	Régie d'avances	300,00 €	Accompagnateurs (1)				Régie d'avances	0,00 €
Fonds propres ou FDR	-----	-----		OU	-----	Fonds propres ou FDR	-----	-----	0,00 €	OU	-----
Subvention CT	-----	-----	0,00 €		Subvention CT	-----	-----	-----	0,00 €		
Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----	19 220,00 €	Transport	0,00 €	Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----	16 748,03 €	Transport	778,00 €
Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)	-----	-----		Hébergement	0,00 €	Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)	-----	-----	0,00 €	Hébergement	0,00 €
Mécénat : préciser	-----	-----	0,00 €	Visites	0,00 €	Mécénat : préciser	-----	-----	0,00 €	Visites	0,00 €
Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----	0,00 €	Autres	0,00 €	Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----	0,00 €	Autres	420,28 €
TOTAL			20 690,00 €		20 690,00 €	TOTAL			17 258,03 €		17 258,03 €

precisions complémentaires :

Prévision d'un échéancier du versement de la participation
 lettre d'engagement des familles et conditions d'annulation et de remboursement
 justification des surcoûts éventuels de la participation des accompagnateurs n'étant pas supportés par les familles
 Connaissance et information du nom du prestataire retenu
 justification des dépenses sur la régie d'avance qui sont comprises dans le coût total du voyage

ul participation des familles et accompagnateurs : dépenses totales y compris régie d'avance, déduction faite des financements éventuels divisé par le total des participants	
1 470,00 €	
58,00 €	

Conseil d'administration du /02/2025 .

Mise en place pour le 2025.

Modification des prix de vente des objets confectionnés

	Intitulés	Prix TTC en €
Les menus	Menu 2 plats + boisson	12.00
	Menu 1 ^{ère} année	12.00
	Menu selon les produits utilisés	13.00
	Menu selon les produits utilisés	14.00
	Menu selon les produits utilisés	15.00
	Menu selon les produits utilisés	16.00
	Forfait déjeuner ou diner simple avec ou sans boisson comprise	17.00
	Forfait déjeuner ou diner améliorer avec ou sans boissons comprises	18.00
	Forfait déjeuner amélioré boissons comprises	20.00
	Menu « élève » client	6.00
	Menu personnels établissement	7.50
	Menu « mini stage »	7.50
Les soirées	Soirée « ordinaire » hors boissons	17.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	18.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	19.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	20.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	21.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	22.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	23.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	24.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	25.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	26.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	27.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	33.00

	Soirée exceptionnelle selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	35.00
	Soirée exceptionnelle selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	45.00
La brasserie	Formule 2 plats	11.00
	Formule 3 plats	13.00
	Sandwich	3.50
	Sélections chaudes	De 2 à 2.50
	Salades	De 2.5 à 3.50
	Fromage	1.50
	Desserts	1.5 et 2
La boisson « brasserie »	Bières au verre	2.00
	Bières la bouteille	5.00
	Apéritifs classiques	2.50
	Vin au verre	2.50
	Vin bouteilles	9.00
	Jus de fruit	1.50
	Eaux	2
	Café, décaféiné, chocolat, thé et infusion	2.00
Les boissons » Restaurant	Eaux de vie (de fruits, de cidres, de grains) 4cl	3
	Anis, liqueur 2cl	2
	ABV, divers	2
	Cocktail alcoolisé	4
	Cocktail sans alcool	3
	Eaux en 1/2 bouteille (50cl)	2
	Sodas	2
	Café, décaféiné, chocolat	2.00
	Double café	3.50
	Café personnels établissement	1.00
	Infusions, thé	2.00
	Verre de vin rouge ou blanc (15cl)	3.00
	Flute de champagne (12.5 cl)	7.00
	Jus de fruit	2.00
	Forfait boisson	6.00
Forfait boisson avec champagne	10.00	
Tarif objets confectionnés hors restaurant d'application	La portion (en fonction du coût matières)	De 1 à 5 (par tranche de 0.50€)
Atelier cuisine ou restaurant	L'atelier pour 12 élèves et 1 accompagnant	100€
	Location de cuisine pour une classe	500€

Vins en bouteille

Coût d'achat TTC	Coefficient multiplicateur
0 à 3	3
3.01 à 4	2.5
4.01 à 6	2
6.01 à 9	1.75
+ de 9	1.5
Un arrondi à l'euro supérieur sera appliqué (< 0.50€<	

TARIFICATION BADGE D'ACCES AU LYCEE ANTONIN CAREME

Un badge a été transmis à l'ensemble du personnel lors de la mise en service du nouveau système d'accès au sein de l'établissement. Celui-ci a été fourni gracieusement.

La fourniture d'un badge faisant suite à une perte sera facturée à hauteur de **5 €.**

La direction

CONVENTION D'HEBERGEMENT AU SEIN DE L'INTERNAT DU LYCEE ANTONIN CAREME

Entre le lycée Antonin CAREME représenté par Monsieur Pascal FORTIN, Proviseur

Et

Le lycée La Mare Carrée représenté par Monsieur Thierry CLERGUE, Proviseur

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir l'accueil des élèves du BTS CIRA du lycée La Mare Carrée au sein de l'internat du lycée Antonin CAREME.

Article 2 : Définition des prestations

Le lycée Antonin CAREME s'engage :

- à mettre à disposition des élèves une chambre double, à partager, au sein de l'internat
- à assurer la restauration des élèves pour les diners et les petits déjeuners

En ce qui concerne les obligations des élèves quant au fonctionnement général de l'internat, soit l'accès aux locaux ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité, les élèves hébergés du lycée La Mare Carrée seront soumis au règlement intérieur de l'internat du lycée Antonin CAREME remis à chaque rentrée scolaire pour acceptation et signature.

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie des prestations fournies par le lycée Antonin CAREME au titre de la présente convention, les élèves paieront directement leur forfait auprès de ce dernier. Ils seront soumis au tarif forfaitaire appliqué au sein du lycée d'accueil. Ce tarif est détaillé dans le règlement intérieur de l'établissement et transmis à chaque rentrée scolaire.

Article 4 : Durée de la convention

Cette convention est établie pour deux années scolaires, soit les années 2025 – 2026 et 2026 – 2027.

Article 5 : Résiliation de la convention

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des deux parties au moins deux mois avant la fin prévisionnelle de la prestation par lettre recommandée avec AR.

Mr T. CLERGUE
Proviseur
Lycée La Mare Carrée

Mr P. FORTIN
Proviseur
Lycée Antonin CAREME

PASS CULTURE LYCEE ANTONIN CAREME

01

Budget pour l'année 2024/2025 :
15 990€

Activités réalisées :

- Spectacle "Requiem pour un smartphone" septembre, 6 classes : 810€
- Visite guidée de Montmartre, 2 classes : 470€
- Espace Prévert, film "Ni chaînes ni maîtres" (programme EMC), 4 classes, octobre : 280€
- Spectacle Vaki Kosovar, octobre, 10 classes (+projet théâtre d'impro en janvier) : 2426,50€
- Le Fol Inventaire, Arts appliqués, 1 classe : 577€
- Projet Eloquence à destination de toutes les classes de Terminale pro (concert + ateliers éloquence 3x2h par classe), janvier à mars : 5190€
- Ateliers de sensibilisation harcèlement, jeudi 7 novembre, 7 classes : 755€
- Achat de chèque-lire pour la sortie au Salon du Livre Jeunesse à Montreuil en novembre, 3 classes : 1026€
- EMI : création d'un journal projet chef d'oeuvre, intervention d'un journaliste, 1 classe : 1240,20€
- Spectacle Peace and Love janvier, une classe : 144€
- Lycéens au cinéma, 4 classes, film 1 : 135€
- Visite musée des arts décoratifs, 2 classes : 210€

Activités réservées :

- Lycéens au cinéma, 2 films, 4 classes par film : 300€
- Conférence musicale, 3 classes, mars : 890€

03

Au 07/02/2025 :

- Budget consommé : 9428,50€
- Budget réservé : 5025,20€
- Budget restant : 1536,30€

